

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Déconstruction et construction des bâtiments de la DEAL à St Phy

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SEMAG

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
40°	réaménagement et extension des places de parking autour du site de la DEAL à St Phy, pour un total de 320 places.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Déconstruction puis reconstruction du bâtiment principal du siège de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement situé à St Phy, commune de Basse-Terre. Deux autres corps de bâtiments seront également déconstruits à l'est de la tour principale. Le plan de circulation est conservé mais la disposition des places de parking et leur nombre sont modifiés.

4.2 Objectifs du projet

Sur le site de la DEAL de Saint-Phy, mise en sécurité des agents de la DAAF et de la DEAL dans des bâtiments parasismiques et modernisation et rationalisation de l'organisation de l'Etat par le regroupement des services actuellement éparses sur un site unique et dans des bâtiments modernes et fonctionnels.

La conception de ce projet est menée dans le cadre d'une démarche de type Haute Qualité Environnementale et aboutira à des bâtiments peu énergivores et allant au delà de la réglementation thermique Guadeloupe.

Le regroupement des services permettra en outre de réduire les déplacements en véhicules automobiles et donc les gaz à effet de serre émis par la DAAF et la DEAL.

Compte tenu des points évoqués ci-dessus, Ce projet permettra de réduire les dépenses de fonctionnement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les agents de la DEAL en poste à Saint-Phy seront relogés provisoirement dans des structures préfabriquées qui seront réalisées d'ici fin 2013.

Les bâtiments existants seront ensuite déconstruits et les déchets triés et évacués vers des lieux de stockage appropriés. Sur l'emprise ainsi libérée, les entreprises construiront les nouveaux bâtiments et aménageront les parkings et voiries.

Les travaux devraient être achevés fin juillet 2015 pour une mise en service du site en septembre 2015 au plus tard.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

280 agents de la DAAF et de la DEAL travailleront sur le site.

Les usagers de ces deux administrations fréquenteront également le site et 20 places de stationnements leurs seront réservées.

L'eau de pluie sera utilisée afin d'alimenter le réseau des toilettes.

De part sa conception, la protection de son enveloppe vis à vis du rayonnement solaire et les équipements choisis, les bâtiments devraient être peu énergivores.

Dans le but de limiter l'imperméabilisation des sols, environ 80 % des places de stationnement sera réalisé en dalles engazonnées.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
SURFACE UTILE TOTALE DES NOUVEAUX BATIMENTS	6630 m ²
DONT SURFACE UTILE CREEE	3660 m ²
NOMBRE DE PLACES DE PARKING	320

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

DEAL
St PHY
Basse-Terre

Coordonnées géographiques¹

Long. 61° 42' 57" W Lat. 16° 00' 28" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

la déconstruction/construction de la DEAL à St Phy constitue le projet principal auquel s'ajoute un projet de relogement provisoire des agents durant la phase travaux. Ce relogement se situera sur le parking de la DAAF à Basse-Terre. D'une surface utile totale de 1650 m² pour 202 places de parking, dont 90 à créer, ces locaux provisoires seront opérationnels à partir de décembre 2013 et utilisés par la DEAL jusqu'à l'achèvement des nouveaux batiments de St Phy en 2015.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

surface urbanisée

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'occupation des sols de St Claude approuvé le 23 juillet 2009. Le terrain se trouve en zone Ud.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN approuvé le 30 décembre 2005 par le préfet.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors phase travaux de durée limitée.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors phase travaux de durée limitée.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors phase travaux de durée limitée.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors phase travaux de durée limitée.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors phase travaux de durée limitée.	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	éclairage de dissuasion autour des bâtiments
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux de pluie seront collectées dans des cuves d'environ 18 m3 pour alimenter le circuit d'eau non potable (toilettes...) L'excédent sera rejeté dans le milieu naturel.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le bâtiment est raccordé au réseau d'assainissement collectif. Production de déchets non dangereux (papier)
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Abymes le, 18 MARS 2013

Signature



 BP 289 Boisripeaux
 97182 Abymes Cedex
 Tél. : 0590 93 23 90
 Fax : 0590 93 23 46
 Société Anonyme au
 Capital de 13 028 730€
 RC 87 b 560
 Siret : 342 763 968 00035

STEPHY 2015



Directeur Général
Laurent BOUSSIN



SEMAG
AMÉNAGEUR DE TERRITOIRES

BP 289 Boisripeaux - 97182 Les Abymes Cedex
Tél. : 0590 93 23 90 - Fax : 0590 93 23 16
Société Anonyme au Capital de 6 300 000 € - RC 971 16 00035

Permis de construire

Notice de présentation du projet

11 Février 2013

COLORADO
CONSEILS & ENTREPRISES
SARL

3 Cité Rivarin 75010 PARIS
Tél : 01 42 01 86 90 - Fax : 01 42 01 55 04
RCS - Paris B 417 818 034 (P30306782) - APE 742A



SOMMAIRE**PC1 - Plan de situation du terrain**

PC 3.1 - Plan du sous-sol	1/100è
PC 3.2 - Plan du RDC	1/100è
PC 3.3 - Plan du R+1	1/100è
PC 3.4 - Plan du R+2	1/100è
PC 3.5 - Plan du R+3	1/100è
PC 3.6.1 - Coupes transversales sur les passerelles (coupes 5 et 6)	1/100è
PC 3.6.2 - Coupe transversale (coupe 7)	1/100è
PC 3.7.1 - Coupes longitudinales sur le mail (coupes 1 et 2)	1/100è
PC 3.7.2 - Coupes longitudinales sur le jardin (coupes 3 et 4)	1/100è
PC 3.8 - Coupes sur le terrain	1/200è

PC 4 - Notice décrivant le terrain et présentant le projet

PC 5.5 - Plan de toiture	1/100è
PC 5.6 - Façades N et S	1/100è
PC 5.7 - Façades E et O	1/100è

PC 6 - Documents graphiques permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement.

PC 7 - Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche

PC 8 - Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain

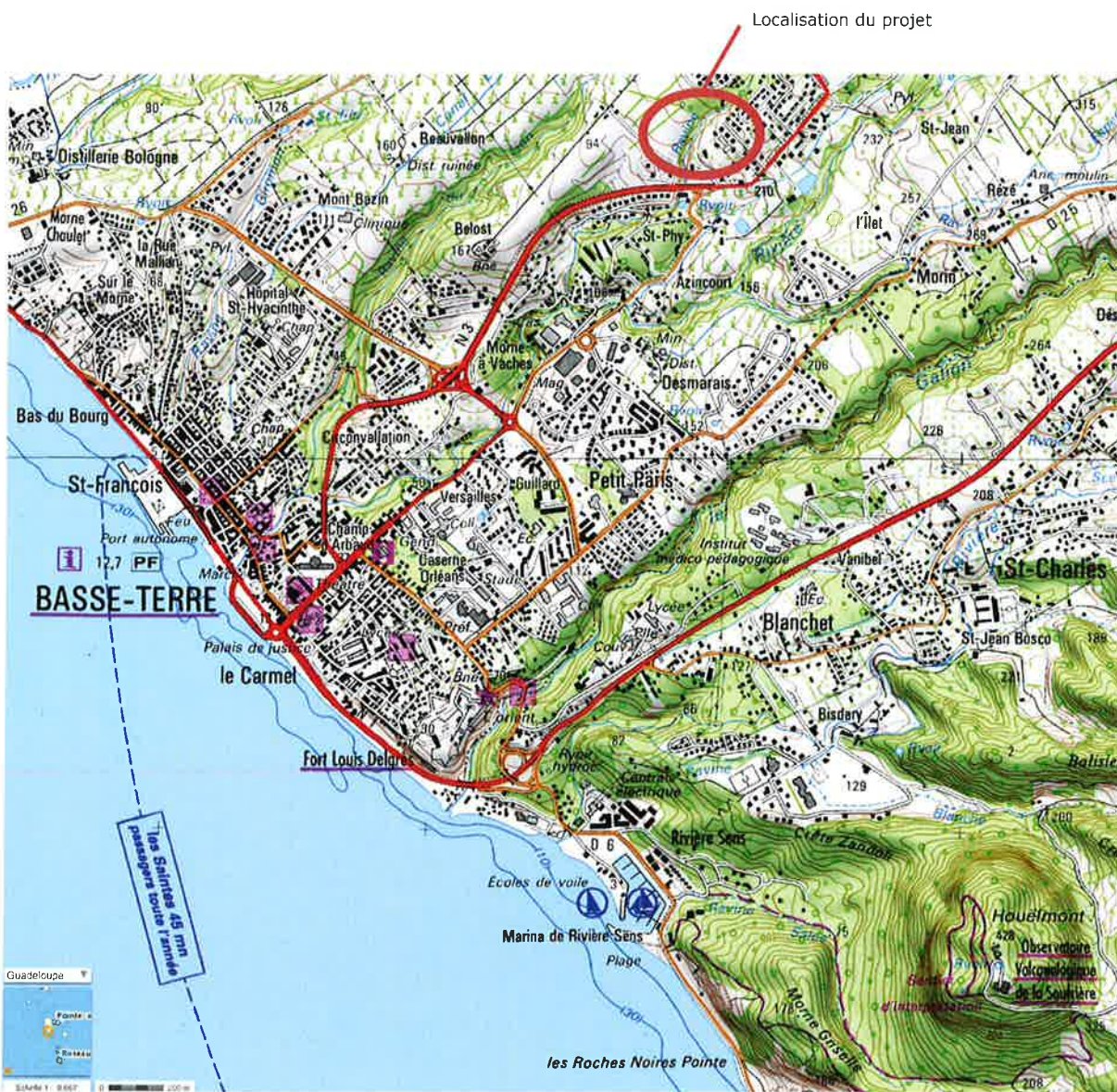
PC A1 - Plan des constructions à démolir et à conserver	1/500è
---	--------

A2 - Photographies des bâtiments à démolir

Les plans figurant en grisé dans ce sommaire sont joints pliés à la présente notice.

PC 1a - Plan de situation

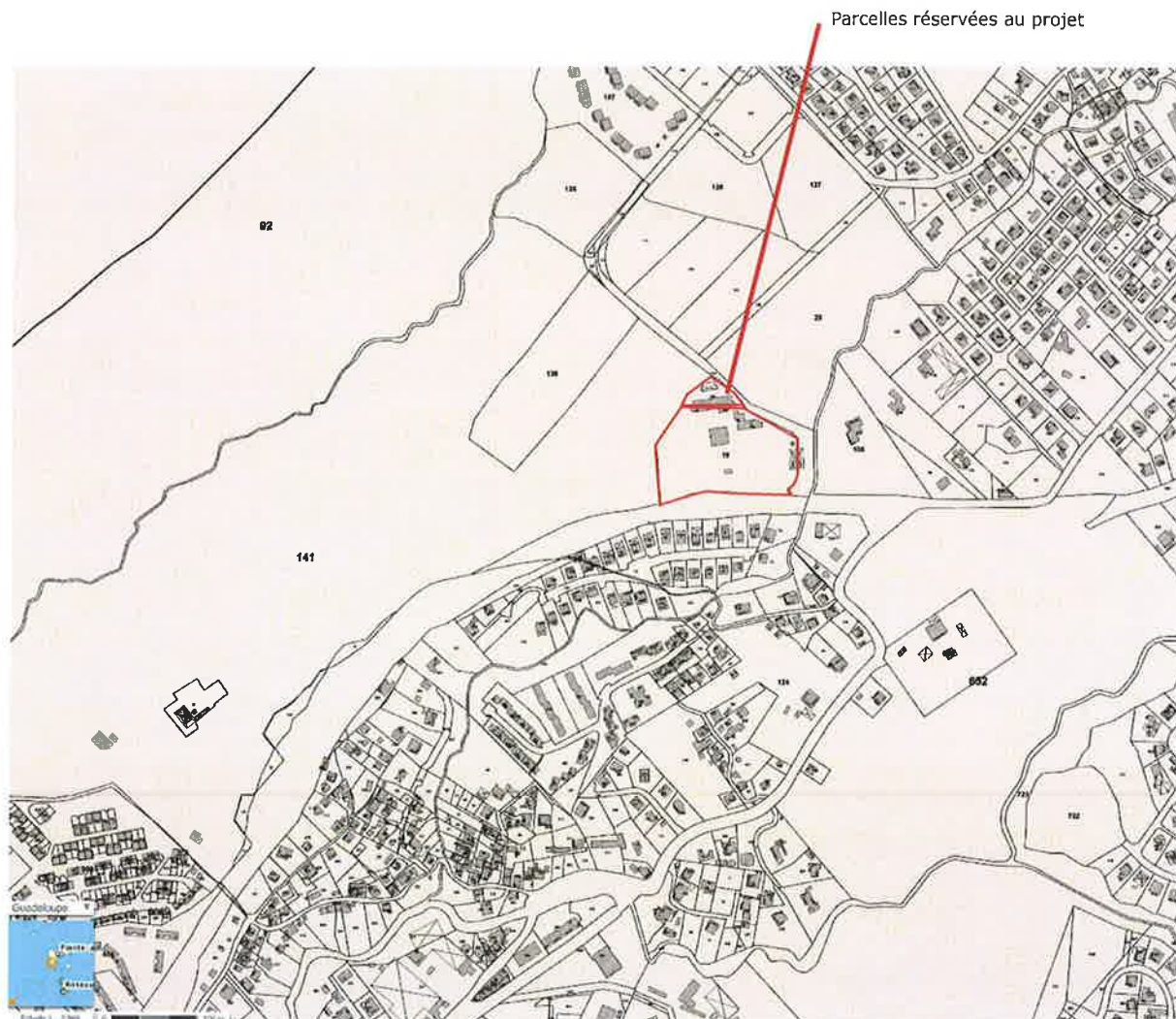
La parcelle réservée au projet est sur la commune de St Claude, au lieu dit St Phy



Carte IGN au 1/25 000°- source géoportail

PC 1b - Plan de situation

Il s'agit de la parcelle cadastrée BD 19 ainsi que de la parcelle cadastrale BD 104.



Plan de cadastre - Source Geoportail

BD 19	15 300 m ²
BC 104	1 850 m ²
TOTAL	<hr/> 17 150 m ²

PC 4 - Description du terrain et présentation du projet

Ce dossier de permis de construire présente le projet de construction d'un bâtiment destiné à accueillir la DAAF et la DEAL de Guadeloupe sur le site de St Phy sur la commune de St Claude.

Ce projet s'implante sur une parcelle actuellement occupé par des bâtiments occupés par ces services déconcentrés de l'Etat.

Il s'agit de la parcelle cadastrée BD 19, d'une superficie de 15 300m² ainsi que la parcelle BD 104 d'une superficie de 1 850m²

Certains bâtiments implantés sur le terrain sont voués à la démolition : La tour, bâtiment en R+6, les pré-fabriqués, le chalet.

Les ateliers situés au Nord du terrain (Sur la parcelle BD 104) seront conservés. Leurs activités seront maintenues pendant toute la durée des travaux.

En lieu et place des bâtiments concernés par la démolition, un bâtiment neuf d'une surface de 6 630,33 m² (SUPR) sera construit.

Le terrain proposé pour faire ce projet est un très beau site avec une topographie accidentée et imposante, une belle végétation et des vues superbes du Sud-Est à l'Ouest.

Plus d'un tiers du terrain se trouve sur les tombants. Seul 10 000m² sont exploitables pour implanter un tel projet et 319 places de stationnement.

Nous avons recherché à optimiser au mieux la topographie du terrain sans faire trop de mouvements de terrain pour des raisons économiques et pour limiter le risque de découverte de bombe volcanique.

Le bâtiment est positionné sur la partie plane du terrain assez près du tombant de manière à bénéficier à la fois de la vue dégagée et des vents pour ventiler au mieux le bâtiment.

Nous réutilisons aussi au maximum les infrastructures existantes, la voie Ouest et le parking de service au Nord.

Les plates formes de stationnement sont adaptées pour créer un stationnement plus dense, dans le prolongement de l'entrée principale du bâtiment.

Le bâtiment est composé de cinq corps de bâtiments de trois ou quatre niveaux. Leurs volumes sont simples.

Entre ces corps de bâtiment, on retrouve de vastes espaces «intérieur / extérieur» : Une rue intérieure, un mail central, protégés des aléas climatique par une sur-toiture. Dans ces espaces, les passerelles et escaliers permettent de circuler d'un corps de bâtiment à un autre et d'un étage à l'autre.

Un jardin, protégé d'un rayonnement solaire massif s'intègre également entre 3 corps de bâtiment.

Notre projet, du fait des spécificités de la parcelle est dense et compact.

Nous avons souhaité marquer les sous-bassement avec un effet de matière et de couleur. La partie intermédiaire est blanche, agrémentée de jeux de volumes colorés créés avec les brises-soleil.

Les sur-toitures couronnent le bâtiment, protègent certains espaces d'un rayonnement solaire direct et lui donnent son élancement.

Les espaces extérieurs sont en parties utilisées pour le stationnement des véhicules du personnel et des visiteurs. Certains espaces sont réservés au stationnement des véhicules de services et véhicules d'auto-école. Les places visiteurs sont engazonnées avec un système de type evergreen.

Certaines de ces places (10) sont implantées en sous-sol. Le sous-sol est un espace qui n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les espaces extérieurs non dédiés au stationnement des véhicules seront paysagers.

Établissement recevant du public

Une partie de ce bâtiment est destinée à accueillir du public : la salle de conférence. Des visiteurs pourront, sur rendez-vous se rendre dans les bureaux.

L'effectif calculé est le suivant :

- 1 personne pour 100m² pour les bureaux
- 1 personne par m² de la salle de conférence

	A	B	C	D	E	TOTAL
	Public	P	P	P	P	
R+3	2	5				7
R+2	2	5	4	3	4	18
R+1	2	5	4	3	4	18
RDC	2	4	53	3	4	66
						109

L'effectif public total est de 109 personnes.

Il s'agit donc d'un ERP de type W de 5ème catégorie.

Une notice traitant des mesures spécifiques aux mesures prises pour être en conformité avec les règles ERP relatives à l'accessibilité et à la sécurité incendie sont parties intégrantes de la présente demande de permis de construire.

Prise en compte de la sismicité en Guadeloupe

La prescription de limitation des dommages suivant l'Eurocode 8 sera respectée.

Les 5 corps de bâtiments (dont un séparé par un JD) fonctionnent indépendamment pour la reprise des efforts dynamiques : Les hypothèses de calcul seront conformes les suivantes :

- Zone de sismicité 5 (zone forte)
- Classe d'ouvrages « à risque normal »
- Catégorie d'importance III

Chacun des corps de bâtiments pourra assurer la reprise des efforts sismiques indépendamment des autres.

Angle de vue des éléments graphiques



Photo aérienne du terrain, de ses abords et repérage des angles de vues des photographies et Images d'insertion paysagère

PC 6 - Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement



Vue 3 - Vue semi-aérienne du projet



Vue 4 - Vue de l'entrée du projet



Vue 5 - Vue des façades Sud et Est du Projet

PC 7 - Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche



Vue 1 : Vue du terrain depuis son entrée Sud.

PC 8 - Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain



Vue 2 : Vue de l'accès Sud du terrain

A2 - Photographies des bâtiments à démolir



Photographie de la Tour



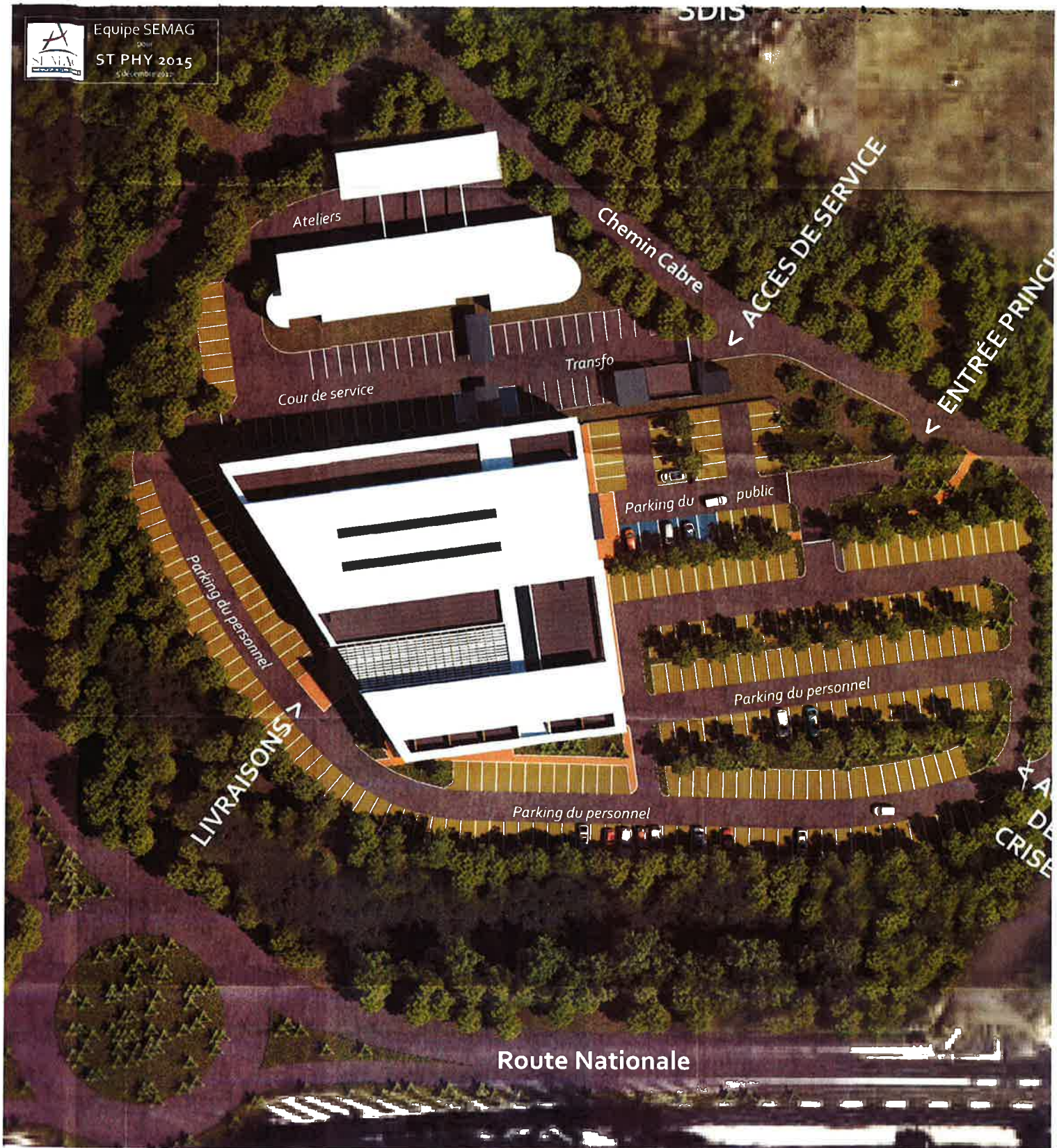
Photographie de la Tour



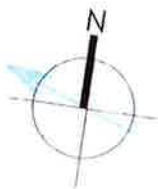
Photographie du chalet



Photographie du préfabriqué



PLAN DE MASSE
 1/200°



FACADE OUEST
 1/200°

Handwritten signatures and initials.

